

Contamination résiduelle de la rivière Chaudière

Dossier de rédaction de H2o
January 2016

Le ministre Heurtel publie le deuxième rapport du comité expert

Le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, David Heurtel, a rendu public le deuxième rapport du comité expert sur la contamination résiduelle de la rivière Chaudière par les hydrocarbures pétroliers. Ce rapport fait état des résultats obtenus par le plan de gestion de la contamination résiduelle de la rivière Chaudière. Il présente également les recommandations proposées pour 2015-2017, dont certaines sont déjà mises en œuvre. "Comme nous l'avons fait avec le premier plan de gestion, nous mettrons en œuvre l'ensemble des recommandations proposées par le comité expert. De plus, si d'autres travaux supplémentaires étaient jugés nécessaires, le ministre y donnera suite", a déclaré le ministre Heurtel.

Selon ce deuxième rapport du comité expert la contamination des sédiments de la rivière par les hydrocarbures pétroliers a diminué de façon marquée de 2013 à 2014, tant par son étendue que par les concentrations mesurées. Il reste cependant des endroits, dans les 15 premiers kilomètres de la rivière, où les sédiments sont contaminés de façon préoccupante. Dans les sédiments contaminés par les hydrocarbures pétroliers, la communauté benthique semble appauvrie. Cependant, la communauté benthique de la Haute Chaudière, touchée en 2013, a montré des signes de rétablissement en 2014. En 2014, les poissons de la rivière Chaudière présentaient des taux élevés d'anomalies physiques, notamment de l'érosion et des déformations des nageoires. Le déversement de pétrole n'a toutefois pas eu d'effet important sur les teneurs en contaminants dans les poissons. Sur la base des constatés dans ce rapport, le comité propose des recommandations pour la période de 2015-2017 : Effectuer la caractérisation complémentaire de certaines zones d'accumulation de sédiments de la Haute Chaudière et du lac Mégantic (2015-2016) ; Compléter l'intervention entreprise en 2014 au point kilométrique (PK) 4.5, soit la remise en état des lieux et la végétalisation (opération terminée) ; Poursuivre le suivi de la communauté des macroinvertés benthiques (2015-2016) ; Reprendre la caractérisation des sédiments, notamment aux 131 sites échantillonnés en 2013 et en 2014, pour suivre l'évolution temporelle de la contamination (2016-2017) ; Refaire le suivi de la communauté de poissons (2016-2017).

Rappelons que le plan de gestion proposé par le comité expert, adopté par le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et rendu public en mai 2014, visait cinq grands objectifs, qui ont tous été atteints : la caractérisation de la contamination des sédiments, l'évaluation de la toxicité des sédiments, l'évaluation du risque environnemental associé à la contamination des sédiments, le nettoyage de la rivière et le suivi environnemental de la rivière.

Rapports du comité expert sur la contamination résiduelle de la rivière Chaudière par les hydrocarbures pétroliers